

COMMUNIQUE DE PRESSE

Education au numérique : 28 organismes unis pour la « grande cause nationale »

28 organismes ont officiellement constitué un collectif* le 10 juillet, à l'initiative de la CNIL, pour faire de l'éducation au numérique une « Grande cause nationale » en 2014. Ce collectif regroupe des représentants des acteurs économiques, de la société civile, du monde de l'éducation et des institutions qui sont investis dans ce domaine. Cette première rencontre a permis de converger autour de grands principes et d'établir une feuille de route en vue de l'attribution du label « grande cause nationale ».

Les membres du collectif considèrent unanimement qu'il y a urgence à diffuser une culture du numérique et de former les différents publics, à tous les âges de la vie, pour permettre à chaque individu :

- d'être un acteur du numérique informé et responsable
- d'exercer de manière effective ses droits et devoirs dans cet univers

Pour tous, cette nouvelle ère constitue en effet une révolution, porteuse de développement individuel et collectif et de croissance. Elle implique que chacun devienne un véritable « citoyen numérique ».

Dans ce contexte, il faut à la fois changer d'échelle dans les actions pédagogiques menées, et agir collectivement, car ce sujet relève d'une responsabilité partagée entre tous les acteurs.

L'objectif du collectif est de :

- Donner, sans attendre, une visibilité nationale au sujet de l'éducation au numérique et massifier la formation en la matière.

Pour ce faire, il entend :

- Mutualiser les ressources de ses membres afin de proposer des réalisations concrètes conjointes dès le mois de septembre.

Le dossier de candidature au Label « Grande cause nationale » sera remis aux services du Premier ministre avant la fin 2013. Le secrétariat du collectif est assuré par la CNIL.

Liste des membres du collectif :

Associations et société civile :

- Association CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)
- Association e-enfance
- Action innocence
- UFC que choisir

- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

Acteurs du monde de l'éducation :

- An@é/Educavox (Association Nationale des Acteurs de l'Ecole)
- CGE (Conférence des Grandes Ecoles)
- CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information)
- CNDP (Centre National de Documentation Pédagogique)
- CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers)
- EEMI (Ecole Européenne des Métiers de l'Internet)
- FCPE (fédération des conseils de parents d'élèves)
- Grandes écoles entrepreneurs
- INRIA (Institut National de la Recherche en Informatique et en Automatique)
- Institut MinesTélécom
- PEEP (fédération des parents d'élèves de l'enseignement public)
- UNJF (Université Numérique Juridique Francophone)

Fondations d'entreprises/ Organisations et fédérations professionnelles :

- CCI France
- Fédération française des Télécoms
- FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication)
- FING (Fondation Internet Nouvelle Génération)
- Syntec numérique

Think tank :

- Renaissance numérique

Organisation internationale :

- OIF (Organisation Internationale de la Francophonie)

Institutions et structures publiques :

- AMF (Association des Maires de France)
- Caisse des Dépôts et consignations
- CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental)
- Groupe France Télévisions

Contact presse CESE :

Emilie Humann 01 44 69 54 05 - 07 77 26 24 60

Kaena Haloua 01 44 69 54 14 - 07 77 26 24 59 presse@lecese.fr